

École du Grand-Chêne
27, rue du Plateau
Sainte-Julie
J3E 2X9

Tél : (450)645-2343
Fax : (450)649-3798
Courriel :
grand-chene@csp.qc.ca

Site web :
www.dugrandchene.csp.qc.ca

Courriel
Conseil d'établissement :
grand-chene.ce@csp.qc.ca

**Rencontre du Conseil
d'établissement :**

14 octobre 2015
Les ordres du jour et les
procès-verbaux se
retrouvent sur le site web
de l'école.

Journée pédagogique :

23 octobre
Le service de garde est
ouvert.

Horaires de l'école

Un petit rappel des heures
de rentrée et de sortie des
élèves:

Précolaire :

8 h 25 à 11 h 50
13 h 18 à 14 h 45

Primaire:

8 h 25 à 11 h 50
13 h 15 à 15 h 40

Précolaire 4 ans

8 h 15 à 10 h 41
12 h 40 à 15 h 06

**Précolaire adaptation
scolaire 5ans**

8 h 15 à 11 h 55
13 h 25 à 14 h 42

*Nous finirons tous
premiers!*



Octobre 2015

Les feuilles du Grand-Chêne

Mot de la direction

Chers parents,

Au cours du mois d'octobre, vous recevrez la facture du matériel didactique et des sorties éducatives 2015-2016. Vous aurez jusqu'au 27 novembre pour payer la facture soit par chèque libellé au nom de la Commission scolaire des Patriotes ou par internet (La procédure vous sera envoyée avec la facture). Tous les coûts ont été soigneusement étudiés et approuvés par les membres du Conseil d'établissement. Ils représentent l'ensemble des frais chargés pour l'année scolaire.

J'attire votre attention sur l'importance de consulter le site web de l'école pour connaître les dates de rencontre du Conseil d'établissement ainsi que l'ordre du jour et les procès-verbaux adoptés. Vous trouverez ci-dessous la procédure pour accéder à la communauté Parents du Grand-Chêne sur le portail de la Commission scolaire. Pour un rappel rapide des dates importantes à retenir, je vous invite à conserver sous la main le calendrier à la fin de ce communiqué.

Je tiens à souligner votre participation à l'assemblée générale et à la première rencontre de parents -enseignants, c'est encourageant de constater votre implication dans la réussite de vos enfants.

De plus, plusieurs parents bénévoles travaillent assidûment pour l'ouverture de la nouvelle bibliothèque au mois d'octobre. Grâce à leur contribution, la bibliothèque sera très invitante pour les élèves.

Je vous souhaite au nom de tout le personnel un congé de l'Action de grâces des plus agréables.

Joanne Morin, directrice

Dates importantes

22 octobre : 1^{ère} communication

Vous recevrez la 1^{re} communication officielle sur le cheminement académique et social de votre enfant. Celle-ci se veut un premier portrait global de votre jeune depuis le début de l'année scolaire. Attention ce n'est pas un bulletin. Vos commentaires seraient grandement appréciés !

Votre Conseil d'établissement

Lors de l'assemblée générale, le 15 septembre dernier, les parents ont élu les membres parents du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2015-2016. Voici la liste de tous les membres du Conseil d'établissement :

Madame Martine Bourbeau, parent
Monsieur Éric Bussière, parent
Madame Geneviève Veerasarn, parent
Madame Catherine Moreau, parent
Madame Catherine-Julie Labelle, parent
Monsieur Michel April, enseignant 3^e année
Madame Pascale Laroche, enseignante d'anglais
Madame Valérie Auger, enseignante 6^e année
Madame Nathalie Poirier, technicienne au service de garde
Madame Joanne Morin, directrice

Vous pouvez en tout temps communiquer avec les membres du Conseil en utilisant le courriel grand-chene.ce@csp.qc.cg. Ils se feront un plaisir de vous répondre.

Rendez-vous Devoirs et Leçons 2015

Le Comité de parents de la Commission scolaire des Patriotes organise un événement qui a pour but de garnir le coffre à outils parental en matière de devoirs et de leçons. Puisque la participation des parents au vécu scolaire des enfants est importante pour leur réussite et que les devoirs et les leçons offrent une occasion aux parents de s'impliquer, il nous apparaît essentiel de bien outiller les parents pour le plus grand bénéfice des enfants.

MERCREDI, le 21 octobre 2015 dès 18h
École secondaire du Mont-Bruno
221, boulevard Clairevue Est, Saint-Bruno-de-Montarville, J3V 5J3

Normes et modalités en évaluation

Voici les dates des examens de fin d'année prescrites par le MESSR :

Fin de cycle	Matière	Genre d'examen	date
1 ^{er} cycle (2 ^e)	Mathématique	Épreuve prototype de la commission scolaire	Date à venir
1 ^{er} cycle (2 ^e)	Français lecture	Épreuve de la commission scolaire	Date à venir
2 ^e cycle (4 ^e année)	Français lecture	Épreuve obligatoire du MELS	27 et 28 mai 2016
2 ^e cycle (4 ^e année)	Français écriture	Épreuve obligatoire du MELS	7 au 9 juin 2015
2 ^e cycle (4 ^e année)	Mathématique	Épreuve obligatoire du MELS	Date à venir
3 ^e cycle (6 ^e année)	Français lecture	Épreuve obligatoire du MELS	30 mai au 1 ^{er} juin 2016
3 ^e cycle (6 ^e année)	Français écriture	Épreuve obligatoire du MELS	8 et 9 juin 2016
3 ^e cycle (6 ^e année)	Mathématique	Épreuve obligatoire du MELS	Date à venir

Un mot de l'infirmière de l'école

Parfois, nous nous questionnons sur les réactions allergiques, je joins ce communiqué pour que vous soyez informés des dernières recherches dans le domaine.



Est-ce que l'odeur d'un allergène est dangereuse pour une personne allergique?
Généralement NON.

L'odeur d'un aliment est due à certaines petites molécules aromatiques qui s'évaporent facilement dans l'air. Ces molécules ne sont pas reconnues par le corps comme étant allergènes. Ce sont les protéines des aliments qui peuvent déclencher des réactions allergiques. Habituellement les protéines des aliments restent avec les aliments et ne se retrouvent pas dans l'air ambiant. Donc, le fait de sentir l'odeur de l'oeuf, du lait ou de l'arachide, par exemple, ne déclenche pas de réactions allergiques.

Cependant, si des particules de l'aliment sont en suspension dans l'air, par exemple dans une usine où on manipule du lait en poudre ou on écaille des arachides, des particules de l'aliment peuvent se retrouver en suspension dans l'air et être inhalées par la personne sensibilisée et causer une réaction allergique. Pour le poisson (et les fruits de mer), il s'agit d'un cas particulier.

Il est connu que lors de sa cuisson, des particules de poisson peuvent être entraînées dans l'air et causer des réactions allergiques aux personnes qui y sont sensibilisées et qui respirent ces particules.

Il est donc important de bien aérer la pièce après la cuisson du poisson. Ceci étant dit, il est normal qu'une personne ayant subi une forte réaction allergique avec un aliment puisse ressentir une forte aversion lorsqu'elle sent l'odeur de ce même aliment.

Soutien . Éducation . Prévention . Recherche

Association québécoise des allergies alimentaires . 445, boulevard Sainte-Foy, bureau 100, Longueuil (Québec) J4J 1X9

Téléphone/Télécopieur : (514) 990-2575 . Internet : www.aqaa.qc.ca . Organisme de bienfaisance #87594 4738 RR0001

Julie Meloche
Infirmière

Service de garde

Journée pédagogique 23 octobre

CIRQUE EN FOLIE (KATOMIX.COM)



DESCRIPTION : La Journée Cirque

**incluant une démonstration des arts du cirque.*

Le Cirque en folie vous offre une troupe d'artistes professionnels qui présentent une animation loufoque et éducative. Les enfants apprendront les multiples facettes des arts du cirque dont :

- *La jonglerie*
- *Le diabolo*
- *Les bâtons fleurs*
- *Les assiettes chinoises*
- *L'équilibre multiple*
- *La magie*

DATE : Vendredi 23 octobre 2015

LIEU : École du Grand Chêne

DÉBUT DE L'ANIMATION : 9 h 30

FIN DE L'ANIMATION : 15 h

CONSIGNES : Un repas froid et deux collations.

DATE LIMITE POUR MODIFIER VOTRE INSCRIPTION : 8 octobre 2015

COÛT DE L'ACTIVITÉ : 16 \$ (frais de garde) 15.50 \$ (frais d'activité) = 31.50 \$

LIEN INTERNET : http://www.katomix.com/services_enfants/thematique_scolaire.php

Procédure

Accès au portail de la Commission scolaire des Patriotes et à la communauté Parents du Grand-Chêne

1. Inscrire dans votre navigateur l'adresse suivante : portail.csp.qc.ca
2. Dans la boîte qui apparaît à l'écran inscrire :
S'identifier : parent275@invite.csp.qc.ca
Mot d passe : 275



275 est le numéro administratif de l'école

- 3.
4. Dans la page qui apparaît, choisir la communauté Parents du Grand-Chêne en faisant deux clics
5. Cliquez sur la flèche près de Parents du Grand-Chêne et vous aurez accès à plusieurs photos prises lors d'activités à l'école.

Ainsi vous aurez accès à plus de photos et plus de confidentialité.

* Le portail est un lieu protégé et accessible aux parents de l'école seulement. Or, il nous apparaît important de rappeler que la *Charte des droits et libertés* garantit le droit à l'image, ce qui signifie qu'il est interdit de mettre en ligne ou de diffuser la photo d'une personne (même une photo qui apparaît positive ou neutre), sans le consentement de cette personne ou du parent lorsqu'il s'agit d'un mineur.

L'école détient une autorisation signée par les parents des élèves pour une telle diffusion de photos sur les médias sociaux ou sur le web. Toutefois, cette autorisation est pour l'école et non pour les parents qui voudraient prendre ces photos pour les déposer sur un autre site web ou sur [facebook](https://www.facebook.com).

ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

"La rentrée scolaire, c'est aussi pour les poux"

Chers parents,

- Saviez-vous que les poux de tête sont vieux comme le monde et qu'ils ne sont pas prêts de disparaître?
- Chaque année, des dizaines de milliers de petites mains se mettent à gratter rageusement l'arrière de la tête et le pourtour des oreilles et ce, partout au Québec et ailleurs dans le monde.

"Soyons prêts à débusquer l'ennemi"

- ✓ Prenez l'habitude de vérifier la tête de votre enfant chaque semaine à l'aide d'un peigne fin de couleur claire et d'attacher les cheveux longs.
- ✓ Si votre enfant a des poux, nous vous demandons d'aviser le service de garde.
- ✓ Pendant l'année scolaire, il se pourrait, au besoin, que la tête de votre enfant soit examinée par une personne mandatée par l'école ou par l'infirmière en santé scolaire, afin de mieux contrôler les infestations.
- ✓ Si vous recevez, en cours d'année, une lettre vous indiquant qu'il y a des poux de tête chez votre enfant ou dans son entourage, prenez soin de bien suivre les recommandations du dépliant "Poux, poux, poux". Soit qu'il accompagne cette lettre se retrouve à l'agenda ou qu'il vous sera remis au moment d'une éclosion.

Vous pouvez, en tout temps, le consulter au www.msss.gouv.qc.ca / Section documentation / publication / Poux, poux, poux.... Ces informations sont précieuses, conservez-les. Vous pouvez également consulter le service Info-Santé en tout temps (811)

"La collaboration parents-école est essentielle pour la prévention et le contrôle des poux de tête"

LES MALADIES INFECTIEUSES EN MILIEU SCOLAIRE

Les maladies infectieuses en milieu scolaire sont fréquentes et peuvent avoir des conséquences pour la santé. Certaines maladies infectieuses sont contagieuses, c'est-à-dire qu'elles peuvent se transmettre d'une personne à une autre.

AVISER L'ÉCOLE !

- ◆ Si votre enfant est malade, vous devez aviser l'école de son absence. Si vous allez chez le médecin, demandez-lui si votre enfant a une maladie contagieuse; si tel est le cas, en aviser l'école (voir la liste des maladies à signaler au verso). L'infirmière du CSSS en sera informée et, si nécessaire, vous contactera pour avoir plus de renseignements en plus de répondre à vos questions.
- ◆ L'enfant malade devrait rester à la maison jusqu'à ce qu'il soit capable de suivre les activités scolaires. Pour certaines maladies contagieuses, un délai pour le retour à l'école pourrait être indiqué jusqu'à la fin de la période de contagiosité.
- ◆ Si votre enfant présente une condition médicale particulière comme par exemple l'immunosuppression, demandez à votre médecin quelles sont les maladies contagieuses qui sont à risque pour lui et en avisez la direction de l'école. L'infirmière du CSSS en sera informée et pourra vous prévenir si des cas de ces maladies

surviennent à l'école.

LA VACCINATION ET L'HYGIÈNE : LES MEILLEURS MOYENS DE PRÉVENTION

La vaccination est la meilleure façon de prévenir certaines maladies. En tant que parents, vous avez la responsabilité de la vaccination de votre enfant.

- ◆ Votre enfant devrait avoir reçu les vaccins contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole, les oreillons, l'*Haemophilus influenzae* de type B, le méningocoque de sérotype C et la varicelle (s'il n'a pas déjà fait la maladie après l'âge d'un an). Le programme québécois de vaccination prévoit également que les enfants de la 4^e année du primaire reçoivent, en cours d'année, le vaccin contre l'hépatite B. Le vaccin utilisé inclut également une protection contre l'hépatite A. Les filles de 4^e année reçoivent aussi le vaccin contre le virus du papillome humain. En cas de doute, vous pouvez consulter votre CSSS ou votre médecin traitant pour compléter la vaccination de votre enfant.
- ◆ Pour certains jeunes atteints de maladies particulières, d'autres vaccins peuvent être indiqués. Consultez votre médecin ou votre CSSS.
- ◆ Les mesures d'hygiène sont également nécessaires pour prévenir la transmission des maladies contagieuses. Se laver les mains, utiliser un mouchoir de papier lors de toux ou d'éternuements (ou tousser ou éternuer dans le pli de du coude ou dans le haut du bras), éviter de partager des objets personnels, couvrir les plaies d'un pansement, prendre les mesures pour éviter le contact avec le sang d'une autre personne. Ce sont des actions simples et efficaces pour tous.

— Merci de votre collaboration

LISTE DES MALADIES À SIGNALER PAR LES PARENTS À LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

- ◆ Coqueluche
- ◆ Érythème infectieux (5^e maladie)
- ◆ Gale
- ◆ Hépatite A
- ◆ Impétigo
- ◆ Oreillons
- ◆ Pédiculose (poux)
- ◆ Rougeole
- ◆ Rubéole
- ◆ Varicelle (picote)

Les cours en extra scolaire

Chers parents,

Il nous fait plaisir de vous offrir pour une 2e année, les cours en extra scolaire **TAKABOUGER**.

Voici les cours offerts pour la session d'automne d'une durée de 7 semaines en plus d'un spectacle avec reçu d'impôt disponible.

NOUVEAUTÉ!

Vous devez inscrire votre enfant au www.takabouger.ca avant 14 octobre 2015. Le paiement se fait en ligne.

Début des activités :: Semaine du 19 octobre 2015

1| ZUMBA (2e 3e 4e)

Mardi de 12 h 30 à 13 h 15 coût : 70 \$

2| GUMBOOTS (3e 4e 5e 6e) amène tes bottes de pluie!

Mardi de 15 h 45 à 16 h 30 coût : 70\$

3| CHEER - DANSE (maternelle 1ere, 2e) pompons inclus

Mercredi de 12 h 30 à 13 h 15 coût : 75\$

4| DANSE HIP-HOP (5e 6e)

Mercredi de 15 h 45 à 16h 30 coût : 70\$

Si votre enfant ne fréquente pas le SDG, il doit avoir un transport à la fin du cours à 16h 30.

Bonne session!!!

TAKABOUGER

450-690-1114

julie@takabouger.ca

www.takabouger.ca

Voir calendrier plus bas



Octobre 2015



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
			1	2
5	6 Activité pour les élèves de 3 ^e et 4 ^e année Parc National St-Bruno Activité pour les élèves du préscolaire et des classes langage Halloween, Chauve-souris et cie.	7	8	9
12 Fête de l'Action de Grâces CONGÉ POUR TOUS	13	14 Réunion du Conseil d'établissement à 19h00	15	16
19	20	21	22	23 Journée pédagogique
26 Théâtre : Spectacle de marionnettes Pour les élèves de 1 ^{re} et 2 ^e année	27	28	29	30 Fête de l'Halloween